

POLICE MUNICIPALE

PLACE RICHEMONT
Complément d'adresse
Tél. : 0297418515
Fax : 0297418418

Rapport N°32/11/2025

Objet :

Affichage des avis portant les indications mentionnées dans l'arrêté municipal d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan local de l'urbanisme de la commune de LE TOUR DU PARC 56370 en date du 31/10/2025.

Pièces jointes :

- Copie de l'arrêté Municipal en date du 31/10/2025.
- Planche photographique.
- Carte de la commune.
- Copies d'écran du site internet de la commune.
- Copie du journal Ouest France.
- Copie de journal Le Télégramme.



A SARZEAU le 07/11/2025

RAPPORT DE CONSTATATIONS

En l'an deux mille vingt-cinq, le vendredi sept novembre à quatorze heures.

Je soussigné Stéven OGER, Brigadier-Chef Principal de Police Municipale, Agent de Police Judiciaire Adjoint, en résidence administrative à la Police Municipale de Sarzeau. Dûment agréé par Monsieur le Procureur de la République de VANNES et par Monsieur le Préfet du Morbihan, assermenté auprès du tribunal de Grande Instance de VANNES.

- Vu les articles 21.2°, 21-2, D 15, 429 et 537 du Code de Procédure Pénale,
- Vu l'article L511-1 du Code de la Sécurité Intérieure,
- Vu l'article R.123 du Code de l'Environnement.
- Vu la convention de mise en commun d'agents de Police Municipale et de leurs équipements en date du 1^{er} janvier 2019.
- Vu l'avenant n°6 à la convention précitée en date du 28 janvier 2025.
- Revêtu de ma tenue d'uniforme et muni des insignes apparents de ma qualité, en exécution des ordres reçus, rapporte les opérations suivantes :

SAISINE

Il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) de la commune de LE TOUR DU PARC 56370 pour une durée de 35 jours, à partir du mercredi 26 novembre 2025 à 9 heures jusqu'au mardi 30 décembre 2025 à 12 heures 15 inclus.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sera publié 15 jours au moins avant le début de celle-ci. Il sera en outre affiché en Mairie et plus largement dans toute l'agglomération. Il sera également publié sur le site internet de la commune ainsi que dans les journaux (Ouest France et Télégramme).

CONSTATATIONS

Les présentes constatations ont été réalisées le vendredi 07 novembre 2025, entre 11 heures 30 et 12 heures 30.

Destinataires :

Copies	Destinataires
01	Mairie Le Tour du Parc
01	Archives



Les avis au public de l'enquête publique portant sur le projet de révision du PLU de la commune de Le Tour du Parc sont implantés sur la voie publique aux endroits suivants :

Mairie de Le Tour du Parc ;
Impasse de Caden ;
Rue du Mare ;
Route de Belle Croix ;
Route de Surzur ;
Balanfournis ;
La Croix Neuve ;
Rue du Pont Neuf ;
Rue de Toulcadен ;
Rue du Bois de la Salle ;
Rue de Kerjambet ;
Rue de Benester ;
Kermor ;
Rue des Ibis ;
Rue de Rouvran ;
Rue de Pouldenis ;
Rue de la Mairie ;
Rue de Pencadennic ;
Rue de Castel ;
Rue de Beguero ;
Rue de la cale.

Un cliché photographique est réalisé pour chaque avis au public. 37 clichés photographiques sont effectués et font l'objet d'une planche photographique (annexe 1). Ces 37 avis au public sont répertoriés sur une carte de la commune (annexe 2).

L'avis au public de l'enquête publique est également publié sur le site internet de la commune de Le Tour du Parc. Une capture d'écran de la page d'accueil du site internet de la Mairie de Le Tour du Parc est réalisée le vendredi 07 novembre 2025 à 14 heures 20 (annexe 3).

Les copies des publications sur le journal Ouest France en date du 05 novembre 2025 et sur le journal Le Télégramme en date du 04 novembre 2025 sont annexées au présent rapport de constatations (annexes 4 et 5).

CLOTURE

En conséquence, le présent rapport de constatations fait et clos à Sarzeau le 07 novembre 2025.

Steven OGER, APJA



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Commune du Tour du Parc
Département du Morbihan

Envoyé en préfecture le 03/11/2025
Reçu en préfecture le 03/11/2025
Publié le
ID : 056-215602525-20251030-2025_31102025-AR

ARRÊTÉ PORTANT OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le Maire de la Commune du Tour du Parc,

Vu le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 153-18 et suivants et R. 153-1 et suivants ;

Vu le Code de l'environnement, notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 9 juillet 2025 numéro 2025-39, arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 30 octobre 2025 numéro 2025-71 et sollicitant l'ouverture d'une enquête publique ;

Vu l'avis de la MRAe en date du 06 octobre 2025 ;

Vu les différents avis recueillis sur le projet de PLU arrêté ;

Vu la nomination de M. Jean-Luc PIROT en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Rennes, en date du 22 septembre 2025,

Vu l'ensemble des pièces constituant le dossier à soumettre à enquête ;

ARRÊTE :

Article 1 – Il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune du Tour du Parc, tel qu'arrêté par délibération du Conseil municipal du 30 octobre 2025, afin d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers.

Article 2 : L'autorité responsable de l'enquête publique est Monsieur le Maire de Le Tour-du-Parc. Les informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées auprès de Mme Marine LOTODÉ, Directrice Générale des Services de la mairie de Le Tour-du-Parc (dgs@letourduparc.fr).

Article 3 : Dates et durée de l'enquête. L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 35 jours consécutifs, du mercredi 26 novembre 2025 à 9h au mardi 30 décembre 2025 à 12h15 inclus.

Article 4 : M. Jean-Luc PIROT, désigné commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Rennes, assurera la tenue de l'enquête publique. Le commissaire-enquêteur recevra le public en mairie les :

- Mercredi 26 novembre, de 9h00 à 12h15
- Mardi 2 décembre, de 14h00 à 17h15
- Jeudi 11 décembre, de 9h00 à 12h15
- Lundi 22 décembre, de 13h30 à 17h15
- Mardi 30 décembre, de 9h00 à 12h15 (clôture de l'enquête).

Article 5 : Modalités de consultation : Pendant la durée de l'enquête, le dossier du projet de PLU, accompagné notamment de l'évaluation environnementale et des avis des personnes publiques associées, pourra être consulté :

- Sur support papier à la mairie du Tour du Parc aux heures habituelles d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, jeudi de 8h45 à 12h15 ;
- Sur le site dématérialisé de l'enquête publique à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/6759/> ;
- Depuis un poste informatique dédié mis à la disposition du public à la mairie pendant les heures d'ouverture de celle-ci.

Article 6 : Observations du public. Le public pourra formuler ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, tenu à la disposition du public à la mairie de Le Tour du Parc;
- Sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6759/> ;
- Par courriel à l'adresse spécifique suivante : enquete-publique-6759@registre-dematerialise.fr ;
- Par voie postale au siège de l'enquête publique à l'adresse suivante : « Monsieur le commissaire-enquêteur – Mairie de Le Tour du Parc – 1 rue de la mairie – 56370 Le Tour du Parc»
- Lors des permanences du commissaire-enquêteur.

Envoyé en préfecture le 03/11/2025
Reçu en préfecture le 03/11/2025
Publié le
ID : 056-215602525-20251030-2025_31102025-AR

Les contributions reçues par messagerie électronique seront publiées et dématérialisé. Les contributions reçues par courrier postal seront annexées et papier tenu à disposition du public à la mairie du TOUR DU PARC.

Pour être recevables, les contributions devront être reçues pendant la durée de l'enquête soit du mercredi 26 novembre 2025 à 9h au mardi 30 décembre 2025 à 12h15.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

Article 7 : Mesures de publicité : Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié, en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans les journaux : Le télégramme et le Ouest France diffusés dans le département.

Cet avis sera publié par voie d'affichage au moins quinze jours avant le début de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci à la porte de la mairie du TOUR DU PARC, sur le site internet <https://www.registredematerialise.fr/6759/> accueillant l'enquête publique dématérialisée.

Dans les mêmes conditions de délai et de durée, l'avis sera affiché dans les différents lieux du territoire suivants : Impasse de Caden, rue du Mare, route de Belle Croix, route de Surzur, Balanfournis, La Croix Neuve, rue du Pont Neuf, rue de Toulcaden, rue du Bois de la Salle, rue de Kerjambet, Rue de Benester, Kermor, rue des Ibis, rue de Rouvrant, rue de Pouldenis, rue de la Mairie, rue de Pencadénic, rue de Castel, rue de Beguero, rue de la Cale.

Ces affiches devront être visibles et lisibles des voies publiques et conformes aux caractéristiques et dimensions fixées par arrêté ministériel du 9 septembre 2021.

Article 8 : Fin de l'enquête. À l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Dans le délai de huit jours, le commissaire enquêteur rencontrera, le maire de la commune du TOUR DU PARC et lui communiquera les observations écrites ou orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le maire du TOUR DU PARC disposera ensuite d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Article 9 : Le commissaire-enquêteur disposera d'un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête pour remettre au maire de la commune de Le Tour-du-Parc son rapport dans lequel il relatera le déroulement de l'enquête et examinera les observations recueillies. Il consignera dans un document séparé, ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, favorables avec réserve(s), ou défavorables.

Une copie du rapport et des conclusions motivées sera transmise simultanément par le commissaire enquêteur au président du tribunal administratif de Rennes.

Article 10 : Le rapport et les conclusions motivées seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la mairie de Le Tour-du-Parc et sur le site Internet de la mairie : <https://www.letourduparc.fr>.

Article 11 : Le projet de révision du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) de la commune du Tour-du-Parc, éventuellement modifié pour prendre en compte les résultats de l'enquête publique et les avis exprimés par les personnes publiques associées, seront soumis à l'approbation du Conseil municipal du Tour-du-Parc.

Article 12 : Monsieur Le Maire de Le Tour-du-Parc et Monsieur le commissaire enquêteur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Une copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du département du Morbihan
- Monsieur le président du Tribunal Administratif de Rennes
- Monsieur Le Commissaire Enquêteur

Fait au Tour du Parc, le 31.10.2025

Le Maire,
François MOUSSET



RAPPORT DE CONSTATATIONS N°32/11/2025
PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE

Annexe 1

Affichage d'avis au public de l'enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Local de l'urbanisme de la commune de Le Tour du Parc 56370.



1



2 Mairie



3 Mairie



4



5



6





7



8



9



10



11



12



13



14



15





16



17



18



19



20



21



22



23



24





25



26



27



28



29



30



31



32



33





Page 5/5

Stéven OGER, APJA.





du 3 novembre 2025

projet de révision du Plan Local de l'Urbanisme

N-avis-denquete_BD_V01.pdf

1 / 1

- 57% +

en

en



1

AVIS

D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant sur le projet de révision du Plan Local de l'Urbanisme (PLU)



Annexe 3

Annexe 4

Judiciaires et légales



Ouest-France Morbihan
Mercredi 5 novembre 2025

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest : centraldesmarches.com

Pour faire paraître une annonce légale : [Medialux](http://medialux.fr) - Tél. 0 820 309 009 (0,12€ la minute) - e-mail : annonces.legales@medialux.fr - Internet : www.medialux.fr

Tarif de référence réduit dans AUL de l'Etat ministère du 14 octobre 2023, ref 0193 à lire au caractère ou tout fortiorum à titre dérogatoire pour certains anciens tarifs.

Les anciens tarifs sont échelonnés qui, conformément au décret n° 2013-1547 du 28 décembre 2013, sont annulés et remplacés par les nouveaux tarifs de médiation et extérieurs dans les juridictions d'instance, sauf indication contraire au sein en ligne dans une base de données numérique centralisée, www.adulegale.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

Commune de Sérent

Installation et location d'un bâtiment modulaire, 3 ans

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur : commune de Sérent, Numéro national d'identification : Siret : 56142600918, Ville : Sérent, Code postal : 56660.

Groupement de commandes : non.

Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.megalis.bretagne.tch>.

Intégralité des documents de la consultation sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Hôte du contact : commune de Sérent, Adresse mail du contact : medialux@bretagne.tch.

Nom du téléphone du contact : 02 97 53 57.

Section 3 : procédures :

Type de marché : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir RC.

Capacité économique et financière : voir RC.

Capacité technique et professionnelle : voir RC.

Date d'achat : sans objet.

Durée et limite de réception des offres : vendredi 28 novembre 2025 à 12 h 00.

Réduction du nombre de candidats : non.

Passation de marchés : pas de limite.

L'acheteur exige la présentation de variétés : non.

Section 4 : Identification du marché :

Intitulé du marché : marché relatif à la fourniture, livraison et installation de mobilier et d'équipements et de signalétique pour la médiathèque-ludothèque.

Section 5 : procédures :

Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.megalis.bretagne.tch>.

Intégralité des documents de la consultation sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Hôte du contact : commune de Sérent, Adresse mail du contact : medialux@bretagne.tch.

Nom du téléphone du contact : 02 97 53 57.

Section 6 : procédures :

Type de marché : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir RC.

Capacité économique et financière : voir RC.

Capacité technique et professionnelle : voir RC.

Date d'achat : sans objet.

Durée et limite de réception des offres : vendredi 28 novembre 2025 à 12 h 00.

Réduction du nombre de candidats : non.

Passation de marchés : pas de limite.

L'acheteur exige la présentation de variétés : non.

Section 7 : identification du marché :

Intitulé du marché : installation d'un bâtiment modulaire, 3 ans.

Code CPV principal : 4421100-3.

Type de marché : vente.

Description succincte du marché : dans la perspective d'accueil sur la commune d'une activité médico-sociale supplémentaire, la commune de Sérent souhaite aménager un bâtiment modulaire à disposition d'un bâtiment modulaire.

Mais il est utilisé pour l'hébergement des personnes et pour la recherche : bateaux modulaires.

Lieu d'exécution : commune de Sérent.

Dates limites de dépôt des offres : 28 novembre 2025 à 12 h 00.

Présentation des offres : par dépôt physique à l'adresse du contact.

Réduction du nombre de candidats : non.

Section 8 : lots :

Marché 1 : lots.

Section 9 : informations complémentaires :

Vérité obligatoire : non.



Travaux pour l'aménagement du lotissement du Guermenen sur la commune d'Auray
Travaux de viabilisation du lotissement Le Guermenen située sur la commune d'Auray
Affaire 2SS0027

PROCÉDURE ADAPTÉE

Identifiant de l'organisme qui passe le marché : Morbihan Habitat, service aménagement du territoire, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 56269 Vannes Cedex, tél. 02 97 51 99 21, représenté par son directeur général, Eric Gouezec.

Mode de passation du marché : procédures adaptées ouvertes avec possibilité de négociation dans la mesure des dispositions de la loi L123-1 du Code de la construction et de l'habitation.

Classification CPV : 44112000-2, 45112700-2, 45232104-9, 45232411-6.

Objet du marché : travaux de travaux pour l'aménagement du lotissement du Guermenen sur la commune d'Auray (56400).

Il est précisé que les travaux d'électrification et d'éclairage public sont sous la matière d'ouvrage de l'entreprise Energies

Date d'adjudication : vendredi 23 novembre 2024 à 12 h 00.

Date d'ouverture de la période de la référence pour les mesures de dépôt des offres : vendredi 23 novembre 2024 à 12 h 00.

Durée de validité des offres : 10 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Rémissions complémentaires : toutes durées de remboursements compensatoires sera à formuler par les candidats via le préfet acheteur.

Informations sur les recours : greffe du tribunal administratif, 3, cours de la Mairie, CS 35416, 56130 Pontivy cedex, tel. 02 30 21 28 28, fax 02 97 36 84, greffe administrative : 02 30 21 28 28.

Date d'envoi du présent avis au OFPE et marchés sécuress : vendredi 31 octobre 2025.

Date limite de réception des offres : 3 décembre 2025 à 12 h 00.



Société - Ouest-France +
S.A. 8 Directrice et Conseil de Surveillance
au capital du 300000 €.

Siège social : 10 rue du Bini - 35000 Rennes
Tél. 02 99 32 6000
www.uestfrance.fr

Adresse postale : 10 rue du Bini
35051 Rennes cedex 9

Rédaction de Paris :
91 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris tél. 01 44 71 80 00

Fondateur : M. Paul Hulin Desgrès
Cofondateur : M. François Desgrès du Loué

Fondateur de l'association pour le Soutien à la Démocratie Humaniste :
M. François Régis Hulin

Directeur de la publication
M. François-Xavier Lefanc

Rédacteurs en chef
M. Philippe Bézennec,
Mme Laurence Grillo,
M. Sébastien Grosmaire

Judiciaires et légales

Commune d'Inguiniel

Fourniture, livraison et installation de mobilier et d'équipements, et de la signalétique pour la médiathèque-ludothèque

PROCÉDURE ADAPTÉE

Section 1 : Identification de l'acheteur : commune d'Inguiniel, Siret : 215000991001, Ville : Inguiniel, Code postal : 56260 Inguiniel, Téléphone 02 97 32 08 12, Courriel : mais@ville-inguenielle.fr

Groupement de commandes : non.

Section 2 : communication :

Moyen d'accès aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.megalis.bretagne.tch>

Section 3 : procédure :

Type de procédure : procédure adaptée.

Conditions d'attribution :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : conditions/moyens de preuve : conditions énoncées dans les documents de la consultation (voir DCE sur Megalis).

Capacité économique et financière : conditions/moyens de preuve : conditions énoncées dans les documents de la consultation (voir DCE sur Megalis).

Capacité technique et professionnelle : conditions/moyens de preuve : conditions énoncées dans les documents de la consultation (voir DCE sur Megalis).

Date et heure limites de réception des offres : vendredi 28 novembre 2025 à 12 h 00.

Réduction du nombre de candidats : non.

Passation de marchés : pas de limite.

L'acheteur exige la présentation de variétés : non.

Section 4 : identification du marché :

Intitulé du marché : marché relatif à la fourniture, livraison et installation de mobilier et d'équipements et de signalétique pour la médiathèque-ludothèque.

Section 5 : procédures :

Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.megalis.bretagne.tch>

Intégralité des documents de la consultation sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Hôte du contact : Inguiniel, Adresse mail du contact : mais@ville-inguenielle.fr.

Nom du téléphone du contact : 02 97 32 08 12.

Section 6 : procédures :

Type de marché : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir RC.

Capacité économique et financière : voir RC.

Capacité technique et professionnelle : voir RC.

Date d'achat : sans objet.

Durée et heure limites de réception des offres : vendredi 28 novembre 2025 à 12 h 00.

Réduction du nombre de candidats : non.

Passation de marchés : pas de limite.

L'acheteur exige la présentation de variétés : non.

Section 7 : identification du marché :

Intitulé du marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 8 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 9 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 10 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 11 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 12 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 13 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 14 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 15 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 16 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 17 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 18 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 19 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 20 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 21 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 22 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 23 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 24 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 25 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 26 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 27 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 28 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 29 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 30 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 31 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 32 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 33 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 34 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 35 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 36 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 37 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 38 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 39 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 40 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 41 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 42 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 43 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 44 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 45 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 46 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 47 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 48 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 49 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 50 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

Section 51 : procédures :

Type de marché : reconstruction de soutènements au camping du Goviro

ANNONCES OFFICIELLES - MORBIHAN



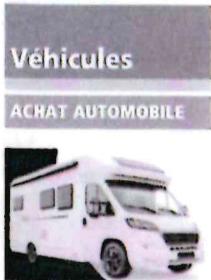
VANNES (56000), à proximité des commerces et du centre-ville, et de la gare, appartement T2 de 42, 69 m², situé au 1^{er} étage : entrée avec placard, cuisine aménagée et équipée (plaques gaz, hotte, réfrigérateur), séjour avec balcon exposé ouest, 1 chambre avec balcon, salle d'eau, wc. Cave et parking en sous-sol. Charges de copropriété : 265 € env./l'imestre, copropriété 33 lots. Chaudière gaz neuve. Dales vitrées changées du séjour et de la chambre. Volets électriques, salle d'eau refaite. Classe énergie : D. Classe climat : A. Prix : 198.510 € net vendredi, 198.510 € honoraires de négociation (soit 4, 48 % TTC du prix net vendredi). Réf. 56003-1401. S.A.R.L. Chabran, Boutin, Levesque, Perrin, Baumard, Herve, 24, rue des Chanolines, 56004 Vannes, tél. 02.97.47.30.75.

196649



LARMON-BADEN (56870), bel appartenement avec vue sur le golfe, situé au 1^{er} étage, avec entrée indépendante : entrée, séjour avec coin cuisine aménagée et équipée, dégagement wc, salle d'eau 2 alcôves dont 1 avec placard, mezzanine au-dessus (+ 10 m² env.) et grenier, 1 place de parking. Classe énergie : B. Classe climatique : D. Classe climat : B. Prix : 198.510 € charges acquises, dont 250.000 € net vendredi, 198.510 € honoraires de négociation (soit 4, 36 % TTC du prix net vendredi). Réf. 56002-1209. S.A.R.L. Chabran, Boutin, Levesque, Perrin, Baumard, Herve, 24, rue des Chanolines, 56004 Vannes, tél. 02.97.47.30.75.

196647



Achetez cash au meilleur prix tous types de véhicules, camping-car, utilitaires, caravanes, 4x4, voitures sans permis camionne ou magasin, mini-pièce, cabriolet, années 2.000, avec ou sans CT, même fort kilométrage. 06 59 50 45 26

F55004

Annonces officielles

LEGALES ET JUDICIAIRES

Sur bretagne-marchespublics.com, retrouvez les marchés publics et privés et toutes les annonces sur regions-annonceslegales.com. Courriel : 02 98 33 74 44. E-mail : marchespublics@regions-annonceslegales.com. Conformément à l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification du service régional de publication du tarif de référence des annonces judiciaires et légales pour l'année 2024 (arrêté n° 1) il est fixé à 0,183 € HT le caractère pour les départements du Finistère, des Côtes-d'Armor, du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale actuellegales.fr conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012.

Avis administratifs

COMMUNE DE BRANDERION

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Mise à disposition

Par arrêté municipal du 14 mars 2025, le maire de la commune de Brandérion a ordonné la modification simplifiée n° 1 du plan local d'urbanisme. En application de la délibération du conseil municipal du 15 octobre 2025, la mise à disposition au public du dossier aura lieu du lundi 10 novembre 2025 au vendredi 12 décembre 2025 inclus, à la mairie, aux jours et heures d'ouverture au public. Un registre pouvant recevoir des suggestions et observations sera également tenu à la disposition du public. Des copies seront apposées en mairie et dans différents lieux de la commune. Une information sera insérée dans un journal local ainsi que sur le site internet de la commune. A l'issue de la mise à disposition, le maire en présentera le bilan devant le conseil municipal qui en délibérera.

MarchésPublics

**Le portail
des marchés publics
en Bretagne**

viamédia

02 98 33 74 44
www.bretagne-marchespublics.com

Enquêtes publiques



Mairie de Sarzeau



ENQUÊTE PUBLIQUE

portant sur le projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU)

Une enquête publique portant sur le projet de révision du plan local de l'urbanisme de Le-Tour-du-Parc se déroulera du mercredi 26 novembre 2025, à 9 h 00, au mardi 30 décembre 2025, à 12 h 15, en mairie de Le-Tour-du-Parc.

L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information, la participation du public ainsi que la prise en compte de ses intérêts par le dépôt d'observations et de propositions (L.173-1 du Code de l'environnement). Le public pourra recueillir des observations et proposer le projet de révision du PLU auprès des services municipaux, aux heures habilitées d'ouverture de la mairie, sauf jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles (horaires : lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15, jeudi de 8 h 45 à 12 h 15) pendant toute la durée de l'enquête.

Le dossier soumis à enquête publique comprend (L.173-9 du Code de l'environnement) :

- Le rapport d'enquête ouvert à l'ensemble du public, à l'adresse suivante : https://register-registredematerialise.fr/6759/

- Depuis un poste informatique dédié mis à la disposition du public à la mairie, pendant les heures d'ouverture de celle-ci.

Le dossier soumis à enquête publique comprend (L.123-8 du Code de l'environnement) :

- Le projet de plan local d'urbanisme arrêté par le conseil municipal de Le-Tour-du-Parc.

- Les avis émis par l'autorité environnementale, et la réponse de la commune en retour, et par les personnes publiques associées ou consultées.

- Le bilan de la concertation préalable.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie les : mercredi 26 novembre, de 9 h 00 à 12 h 15 ; mardi 2 décembre de 14 h 00 à 17 h 15 ; jeudi 11 décembre, de 9 h 00 à 12 h 15 ; lundi 22 décembre, de 13 h 30 à 17 h 15 ; mardi 30 décembre, de 9 h 00 à 12 h 15, jusqu'à la fin de l'enquête.

Le public pourra présenter ses observations et propositions :

- Sur le registre papier ouvert à cet effet à la mairie de Le-Tour-du-Parc.

- Sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante :

https://www.register-fr/6759/

- Par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique@6759.registerdematerialise.fr

- Par voie postale au siège de l'enquête publique à l'adresse suivante : M. le Commissaire enquêteur, mairie de Le-Tour-du-Parc, 1, rue de la Mairie, 56370 Le Tour-du-Parc.

Les observations et propositions du public (article R.123-12 du Code de l'environnement) :

- Transmises par voie postale, ainsi que les observations manuscrites présentées sur le registre papier seront consultables en mairie.

- Transmises par voie électronique seront consultables sur le registre dématérialisé tout au long de l'enquête à l'adresse suivante : https://www.register-fr/6759/

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pendant un an à compter de sa clôture :

- À la mairie de Le-Tour-du-Parc, aux jours et heures d'ouverture au public.

- Sur le site dématérialisé à l'adresse suivante : https://www.register-fr/6759/. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de tout ou partie du dossier d'enquête publique.

Le projet de révision du plan local de l'urbanisme (PLU) de la commune de Le-Tour-du-Parc, éventuellement modifié pour prendre en compte les résultats de l'enquête publique et les avis exprimés par les personnes publiques associées, sera soumis à l'approbation du conseil municipal de Le-Tour-du-Parc, autorité compétente pour l'approuver.

LE PRÉFET DU MORBIHAN

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le dossier de déclaration au titre de l'article R.214-32 du Code de l'environnement et de demande de déclaration d'intérêt général (DIG) présenté par le président du Syndicat mixte du grand bassin de l'Ouest, 10, boulevard des Carmes, 56805 Plœmeur cedex, le 10 octobre 2025, portant sur la mise en place d'un contrat territorial millefins aquatiques sur le bassin versant de la Claise, se présente comme suit : le mercredi 19 novembre 2025, à 9 h 00, au 8 décembre 2025, à 17 h 00, soit pour une durée de 21 jours, en mairie de Saint-Guyomard (siège de l'enquête) et en mairie de Saint-Jean-Brévelay.

Les communes situées dans le périmètre de l'étude sont les suivantes : Bignan, Billoré, Bulon, Colpo, Cruguel, Guedhenno, Le Cours, Lizio, Malestroit, Molac, Morac'h, Moustoir-er-Plaodren, Plaucadeuc, Pluneret, Plumelec, Saint-Alouarn, Saint-Corgard, Saint-Guyomard, Saint-Jean-Brévelay, Saint-Marcel, Sérent et Trédrez-Locquémeau.

Le dossier soumis à enquête publique contient les documents suivants :

- le présent arrêté d'ouverture d'enquête publique ;

- un dossier produit par le bureau d'études Hardy Environnement comprenant la déclaration au titre de l'article R.214-32 du Code de l'environnement et la demande de déclaration d'intérêt général ;

- l'avis émis par la commission locale de l'eau du SAGE Vilaine le 25 avril 2025 ;

- l'avis émis par l'agence régionale de santé Bretagne le 22 mai 2025.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête public sera consultable en version papier et à partir d'un poste informatique en mairies de Saint-Guyomard (siège de l'enquête) et de Saint-Jean-Brévelay, où toute personne pourra en prendre connaissance sur place, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de celle-ci.

Ce dossier sera également consultable avec l'avis d'enquête publique sur le site internet des services de l'Etat dans le Morbihan à l'adresse www.morbihan.gouv.fr (rubrique publications, sous-rubrique enquêtes publiques).

Toute précision ou information complémentaire sur le projet pourra être demandée par voie postale au : David Louis (courriel : david.louis@grandbasindelouest.fr), Syndicat mixte du grand bassin de l'Ouest, 10, boulevard des Carmes, 56805 Plœmeur cedex, tél. 02 97 36 49.

Mme Danièle Fayolle est désignée en qualité de commissaire enquêteuse.

Elle se tiendra à la disposition du public au cours des permanences suivantes :

- Mairie de Saint-Guyomard (1, rue de la Chapelle) : mercredi 21 novembre 2025, de 9 h 00 à 12 h 00.

- Mairie de Saint-Jean-Brévelay (11, rue de Rennes) : mardi 9 décembre 2025, de 14 h 00 à 17 h 00.

Le public pourra consigner directement ses observations et propositions sur les registres renseignés établis sur feuilles non mobiles, collés et parapheés par la commissaire enquêteuse, en mairies de Saint-Guyomard et de Saint-Jean-Brévelay, ou les adresser par correspondance à la commissaire enquêteuse à l'adresse suivante : ddtn-ipe-tota@morbihan.gouv.fr en précisant en objet « Enquête publique CTMA de la Claise ».

Les observations et propositions du public transmis par voie postale, ainsi que les observations et propositions de la commissaire enquêteuse, en mairies de Saint-Guyomard et de Saint-Jean-Brévelay, les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site des services de l'Etat via le lien suivant : www.morbihan.gouv.fr

Les observations et propositions du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête publique.

À l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance auprès du préfet du Morbihan (Direction départementale des territoires et de l'environnement) de l'avis de Saint-Guyomard, service eau, biodiversité et risques, en mairies de Saint-Guyomard et de Saint-Jean-Brévelay, du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêteuse. Ces observations et propositions peuvent être consultées sur le site internet des services de l'Etat dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr).

À l'issue de la procédure, il sera statué sur le caractère d'intérêt général de l'opération par un arrêté préfectoral. Cet arrêté vaudra décision au titre de la procédure de déclaration relevant de l'article L.214-3 du Code de l'environnement.

Créez et publiez
vos annonces
légales

✓ Quelle que soit
la formalité

✓ Quel que soit
le département

✓ Quel que soit
le journal habilité

www.regions-annonceslegales.com

Contactez-nous

02 98 33 74 44